

CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT RH



OBJECTIF DE LA FORMATION

- DÉTERMINER "LA POLITIQUE COMPÉTENCES" DE L'ENTREPRISE
- MOBILISER LES OUTILS DE LA GESTION DES CARRIÈRES PROFESSIONNELLES
- DÉFINIR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



APTITUDES RECHERCHÉES

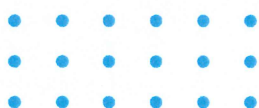
- SENS DU RELATIONNEL
- ORGANISATION
- ANTICIPATION
- ÊTRE À L'ÉCOUTE



MÉTIER VISÉS

- RESPONSABLE GESTION DU PERSONNEL
- RESPONSABLE PÔLE SOCIAL
- CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT RH
- CHARGÉ(E) DOSSIER SOCIAL
- ADJOINTE DRH

MÉTIER



Le chargé des RH représente l'entreprise dans les relations sociales. Il est garant du climat social dans l'entreprise dans le domaine des ressources humaines. Il doit, par ses actions, permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité. La fonction peut également s'exercer au sein des cabinets d'expertise comptable afin d'assurer auprès des clients les conseils nécessaires à la réalisation des missions d'expertise sociale.

PROGRAMME DE FORMATION

1

CONSTRUIRE LES PARCOURS PROFESSIONNELS

- Recrutement
- G.E.P.P
- Formation
- Évaluation
- Mobilité professionnelles
- Contrat de travail

2

OPTIMISER LA STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

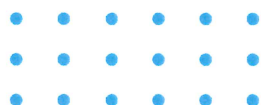
- Stratégie de rémunération
- Audit de rémunération
- Mix-rémunération

3

FAVORISER LE CLIMAT SOCIAL

- R.S.E
- Temps de travail
- Gestion sociale
- Tableaux de bord sociaux
- Conditions de travail
- Prévention des risques
- Communication sociale

À savoir



PREREQUIS

BAC + 2 ou niveau 5 validé



RYTHME

Formation en alternance
Titre disponible en parcours par capitalisation ou en VAE



EXAMENS

Présentation d'un Dossier Pratiques Professionnelles
Épreuve écrite sous forme d'une mise en situation professionnelles
Entretien face à un jury professionnel